

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et logistique

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N : 07/DOT25/SDFS /2026**

Le présent avis de consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

**« Travaux de Maintenance du réseau fibre optique des points de
Surveillance et les Liens 4 Giga et 10 Giga du Projet Vidéo
Surveillance ».**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

- La participation au présent avis de consultation est réservé uniquement aux entreprises: Ayant une qualification et une classification professionnelle de catégorie 01 ou plus (dont l'activité est des grands travaux publics et hydraulique).
- Titulaires d'un registre de commerce comprenant les codes d'activité N°109209 et N°109214 (dont l'activité est des grands travaux publics et hydraulique, et le domaine de l'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques).

Les représentants des entreprises intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Route Nationale N°05 Polygone- Constantine – Algérie.

Contre le versement d'un montant de **trois mille dinars (3 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence FILALI, au compte bancaire :

Compte en dinars : N° **001 008 500 300 000 107/03**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de la présentation des offres sous peine de rejet.

Il est important que les trois enveloppes contiennent uniquement les documents constitutifs (voir Article 14), afin de faciliter l'examen des offres.

ENVELOPPE DU DOSSIER ADMINISTRATIF

L'enveloppe du dossier administratif comprend un (01) original des documents administratifs en format papier et un support électronique.

Comportant uniquement les mentions suivantes :

DOSSIER ADMINISTRATIF

Dénomination du soumissionnaire

Avis de consultation N° 07 / DOT25/SDFS/2026

«Travaux de Maintenance du réseau fibre optique des points de surveillance et les liens 4 Giga et 10 Giga du Projet Vidéo Surveillance»

16.2 : ENVELOPPE DE L'OFFRE TECHNIQUE

L'enveloppe de l'offre technique comprend un (01) original des documents du dossier d'éligibilité et des documents techniques en format papier et un support électronique.

Comportant uniquement les mentions suivantes :

OFFRE TECHNIQUE

Dénomination du soumissionnaire

Avis de consultation N° 07 / DOT25/SDFS /2026

«Travaux de Maintenance du réseau fibre optique des points de surveillance et les liens 4 Giga et 10 Giga du Projet Vidéo Surveillance»

16.3 : ENVELOPPE DE L'OFFRE FINANCIERE

L'enveloppe de l'offre financière comprend un (01) original des documents de l'offre financière en format papier et un support électronique.

Comportant uniquement les mentions suivantes :

OFFRE FINANCIERE

Dénomination du soumissionnaire

Avis de consultation N° 07 / DOT25/SDFS /2026

«Travaux de Maintenance du réseau fibre optique des points de surveillance et les liens 4 Giga et 10 Giga du Projet Vidéo Surveillance»

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire.

Comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CONSTANTINE

AVIS DE CONSULTATION N° 07 /DOT 25/SDFS/2026

« Travaux de Maintenance de réseau fibre optique des points de surveillance et les liens 4 Giga et 10 Giga du Projet Vidéo Surveillance »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, Algérie Telecom ne sera en aucun cas responsable de ce que l'offre soit égarée ou à ce qu'elle soit ouverte prématurément.

La commission d'ouverture des plis pourra éventuellement formuler des réserves notamment dans le cas d'irrecevabilité et de non-conformité des offres dans les cas suivants :

- a) La soumission présentée dans une forme irrégulière (pli externe ouvert, non anonyme, ne comportant pas de plis séparés pour l'offre technique et l'offre financière)
- b) Plis reçus en dehors des délais fixés par l'avis de consultation.
- c) Soumission non accompagnée des pièces et documents exigés dans le dossier de
L'offre du cahier des charges.

À charge pour la structure contractante, sur la base d'un procès-verbal établi par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de prononcer le rejet de ces offres.

NB :

- **L'absence du format électronique des offres n'est pas considérée comme motif de rejet.**
- **S'il y a une contradiction entre le format papier et le format électronique, le format papier prévaudra.**
- **L'absence des annexes 11-1 ou 11-2 n'est pas un motif de rejet.**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Route Nationale n°5 Cinq Polygone - Constantine – Algérie**

La durée de préparation des offres est fixée à **QUINZE (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans le site web www.safqatic.dz

La date et l'heure de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de 08h00 à 13h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à 13h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.